

SIVOM SOLOGNE PAYS FORT

Vocation Fonctionnement

Délibérations du Comité Syndical



Séance du 11 avril 2023, convoquée le 4 avril 2023
n° FON 2023-04

Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 13

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à 19 heures, le Comité Syndical du SIVOM SOLOGNE PAYS FORT, réuni dans la salle du conseil municipal d'Aubigny-sur-Nère, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Monsieur François GRESSET, Président.

Présents : Philippe STROOBANT, François GRESSET, Maryline COQUERY, Sonia CHAPRON, Odile DÉPÉE, Emilie TOURLOURAT, Claire VALLIER, Bernardino ADDIEGO, Jean-Paul BUSIERE, Jean-Yves DEBARRE, Nicolas RAFFESTIN, Laurence ANTZ et Alain YVELIN.

Absents excusés : Mireille CIRODE, Aurélie VERPLANCKE, Karine USCHANOFF (a donné pouvoir à François GRESSET), Ludovic MATRULLO, Amandine DOISNE, Sébastien BEDET.

Secrétaire de séance : Jean-Yves DEBARRE

Objet : Vote du budget primitif 2023 – vocation Fonctionnement

Le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Présente le budget primitif 2023 du SIVOM Sologne Pays Fort - vocation Fonctionnement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- **Section de fonctionnement : 16 055.00 €**

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide

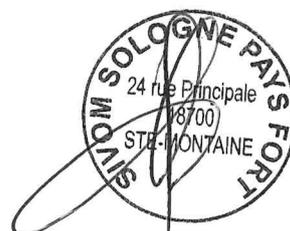
- De VOTER par 13 voix pour, le budget primitif 2023 du SIVOM Sologne Pays Fort – Vocation Fonctionnement tel qu'il est présenté par le Président.

Pour Extrait Conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Yves DEBARRE



Le Président,
François GRESSET



Certifié exécutoire par Monsieur le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 18/04/2023
et de sa publication sur la page du SIVOM SOLOGNE PAYS FORT du site internet de la commune de Sainte-Montaine le 18/04/2023